Amap d'Aigrefeuille sur Maine Oeufs- Contrat de partenariat
ETE 2022

La Ferme des 100 poules et …

Représenté par Julien BERNARD et Emilie RAVALLI
La Fiolière – 44650 Corcoué sur Logne
Tél : 06 27 89 21 37
emilie.ravalli@gmail.com
www.lafermedes100pouleset.jimdo.com

Ci-après dénommé « l'éleveur »

Et

Mme/Mlle/M…..…
Adresse : ……
Tél : …… Portable : …… Adresse électronique : .....

Ci-après dénommé « l'adhérent »

Le présent contrat règle les modalités de vente et d'achat d'œufs issus de l'agriculture biologique, et permet de connaître l'éleveur partenaire.

L'éleveur

-s'engage à fournir les œufs biologiques produits à la « ferme des 100 poules et… » pendant l'été aux dates suivantes:
le 28/07, le 11/08, le 25/08

!!!! Vous pouvez sauter une date et la rayer et reporter dans le tableau le nombre de distributions souhaitées !!!

L'adhérent
- s'engage à venir ou faire récupérer ses œufs lors des distributions et est informé que tout colis non retiré lors des distributions est perdu et ne fera l'objet d'aucun remboursement.
- s'engage sur la ou les commandes indiquées ci-dessous, notamment concernant les poules de réformes.
- s'engage à participer aux distributions

Cochez le contrat choisi	Nbr d'œufs	Prix	Nbr de distributions	Total
	6	2,20 €	X ..... dates	
	12	4,40 €	X ..... dates	
	18	6,60 €	X ..... dates	
	24	8,80 €	X ..... dates	
	30	11,00 €	X ..... dates	
	36	13,20 €	X ..... dates	

Règlement en ☐ 1 chèque, ☐ 2 chèques, ☐ 3 chèques, à l'ordre de la « Ferme des 100 poules et… »,

à remettre avec le contrat signé par l'adhérent, le jour de l'inscription.

Fait à Aigrefeuille le / / 22

L'éleveur, L'adhérent,